



Bersée

BULLETIN MUNICIPAL

Numéro 4
Édition 2023
Novembre

Sommaire

Informations municipales
pages 01 à 07

Hommage à Jean-Pierre Velders
page 08

A la Médiathèque
pages 09 à 12

Pages des Associations
pages 13 à 16

Pages des Professionnels
pages 17 et 19



Le Mot du Maire



Chères Berséennes, Chers Berséens,

Après l'Ukraine, c'est désormais le Moyen Orient qui s'embrase.

Des enfants, des femmes, des hommes paient un trop lourd tribut pour des conflits qui les dépassent.

La solidarité est fondamentale, cette valeur qu'on accorde aux autres et à la communauté qui nous réunit est destinée à rendre le monde meilleur.

Cette solidarité se traduit en notre beau village avec beaucoup d'engagements. Nous récoltons toujours de nombreux dons lors des différentes sollicitations. Dernièrement, c'est 1734€ qui ont été réunis pour la recherche sur le cancer lors de l'opération Octobre Rose. Je vous en félicite.

Cette solidarité, ce bien vivre ensemble, se traduit aussi par le dynamisme de notre vie communale. Les associations ont su réunir en cette fin d'année plus de 1000 personnes. Les repas du club de foot, des sapeurs-pompiers, la fête d'Halloween de l'école, le café gourmand de La Clé des Chants ont été de véritables succès. La fête de la Bière organisée par le conseil municipal confirme ce dynamisme. Ce bien vivre ensemble est un marqueur fort de notre commune, envié par de nombreux collègues maires, j'en suis très fier.

Le projet de réhabilitation de notre groupe scolaire se concrétise. Il vous sera présenté dans notre prochain bulletin municipal. Les travaux commenceront dans les prochaines semaines.

Ces aménagements amélioreront la qualité de l'éducation de nos enfants. L'éducation est un puissant facteur de changement et contribue à la stabilité sociale. Ces enfants qui ont été, cette année encore, présents en nombre pour la commémoration du 11 novembre. Je les remercie, ainsi que leurs parents et leurs enseignants.

L'installation prochaine des décorations lumineuses nous amènera doucement vers la fin d'année et ses fêtes synonymes de bonheur, de partage en famille, entre amis.

Nous vous souhaitons, l'ensemble du conseil municipal et moi-même d'excellentes fêtes.

Prenez soin de vous.

Arnaud Hottin

Calendrier des Manifestations

DÉCEMBRE

- Samedi 2** Hommage aux Morts pour la France pendant la guerre d'Algérie, Maroc et Tunisie.
- Dimanche 3** Bourse aux jouets et puériculture - APE des 2 Tilleuls.
- Vendredi 8** Allumoirs et Marché de Noël - Ecole Sainte Thérèse
- Samedi 9** Conférence sur l'IA (Intelligence Artificielle) - Médiathèque
- Mercredi 13** Heure du conte (Médiathèque)
- Samedi 16** Distribution du colis aux Aînés
- Mercredi 20** Concert de l'Ecole de musique en Pays de Pévèle
- Vendredi 22** Soirée Jeux (Médiathèque)

JANVIER

- Samedi 13** Vœux du Maire
- Vendredi 19** Nuit de la lecture (Médiathèque)

- Samedi 20** Goûter pour les plus de 65 ans - Municipalité
- Dimanche 21** Marché de la couture - Au Fil et en mesures
- Samedi 27** P'tit Déj Culturel (Médiathèque)
Concours de belotes - Comité des Croulants

FÉVRIER

- Samedi 10** Braderie couverte - Comité des Croulants

MARS

- Samedi 16** Journée de la femme - Kyrielle
- Samedi 23** Chasse aux œufs - APE des 2 Tilleuls
- Samedi 23** Soirée dansante - APE des 2 Tilleuls

Médiathèque en FÉVRIER ET MARS

Plusieurs Conférences sur le sommeil de l'Association Bouche en cœur

Conseil Municipal

Liste des délibérations de la réunion du Conseil Municipal du 22 septembre 2023

Présents : M. A. HOTTIN, Mme S. DECOTTIGNIES, M. D. DEPRAETERE, Mme I. DERACHE, Mme A. FOVELLE, Mme L. GOSSART, Mme MB. LEMESRE, M. N. MOREAU, Mme B. NAESSENS, Mme D. PASTANT, M. P. THOBOIS, M. M. VEILLEROY
Excusés : M. D. DECROIX donne procuration à Mme S. DECOTTIGNIES, M. PM. DELEBECQUE donne procuration à M. A. HOTTIN, M. T. DESBONNET, M. C. DESCAMPS, Mme C. FREGGI donne procuration à Mme I. DERACHE, Mme V. MONNIER, Mme Y. VARLET donne procuration à Mme D. PASTANT

Ordre du jour :

- Démission d'un conseiller municipal ;
- Approbation du Procès-Verbal de la réunion de conseil du 09 juin 2023 ;
- Adhésion nouvelles communes au SIDEN-SIAN ;
- Adhésion au service commun énergie de la CCPC ;
- Adoption de la nomenclature budgétaire et comptable M57 au 01/01/24 ;
- Prise en charge frais d'obsèques ;
- Mise en place contrats PEC ;
- Renouvellement des membres de la commission électorale ;
- Subvention exceptionnelle au Secours Populaire Français.

• **DEMISSION D'UN CONSEILLER MUNICIPAL**

M. le Maire informe le conseil de la démission de M J. LAGACHE de son poste de conseiller municipal et procède à l'installation de Mme L. Gossart comme nouveau membre du CM.

• **APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA REUNION DE CONSEIL DU 09 JUIN**

Le compte rendu est approuvé par 15 voix pour et une abstention.

• **NOUVELLES ADHESION AU SIDEN-SIAN**

Le Conseil Municipal,

Vu les dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'arrêté préfectoral en date du 08 avril 1971 portant création du Syndicat Intercommunal d'Assainissement du Nord (SIAN),

Vu les arrêtés successifs portant extension ou réduction du périmètre, modification des statuts du SIAN et notamment du 21 novembre 2008 dotant le SIAN d'une compétence à la carte supplémentaire "Eau Potable et Industrielle" et d'un changement de dénomination, à savoir le SIDEN-SIAN,

Vu l'arrêté interdépartemental en date du 31 décembre 2008 portant adhésion du SIDENFrance au SIDEN-SIAN avec transfert de la compétence "Eau Potable", entraînant de fait sa dissolution, les membres du SIDENFrance devenant de plein droit membres du SIDEN-SIAN pour cette compétence,

Vu les arrêtés interdépartementaux successifs portant extension du périmètre du SIDEN-SIAN,

Vu les arrêtés interdépartementaux successifs portant modifications statutaires du SIDEN-SIAN et notamment ceux en dates des 27 avril 2018 et 28 janvier 2019,

Vu la délibération en date du 29 septembre 2022 du Conseil Municipal de la commune de TORTEQUESNE (Pas-de-Calais) sollicitant son adhésion au SIDEN-SIAN avec transfert de la compétence « Défense Extérieure Contre l'Incendie »,

Vu la délibération n° 18/89 adoptée par le Comité du SIDEN-SIAN lors de sa réunion du 22 septembre 2022 par laquelle le Syndicat accepte l'adhésion au SIDEN-SIAN de la commune de TORTEQUESNE (Pas-de-Calais) avec transfert de la compétence « Défense Extérieure Contre l'Incendie »,

Vu la délibération en date du 13 décembre 2022 du Conseil Municipal de la commune d'ENQUIN - LEZ-GUINEGATTE (Pas-de-Calais) sollicitant son adhésion au SIDEN-SIAN avec transfert de la compétence « Défense Extérieure Contre l'Incendie »,

Vu la délibération n° 21/18 adoptée par le Comité du SIDEN-SIAN lors de sa réunion du 10 mars 2023 par laquelle le Syndicat accepte l'adhésion au SIDEN-SIAN de la commune d'ENQUIN-LEZ- GUINEGATTE (Pas-de-Calais) avec transfert de la compétence « Défense Extérieure Contre l'Incendie »,

Vu la délibération en date du 15 décembre 2022 du Conseil Municipal de la commune d'AVELIN (Nord) sollicitant son adhésion au SIDEN-SIAN avec transfert de la compétence « Défense Extérieure Contre l'Incendie »,

Vu la délibération n° 19/16 adoptée par le Comité du SIDEN-SIAN lors de sa réunion du 10 mars 2023 par laquelle le Syndicat accepte l'adhésion au SIDEN-SIAN de la commune d'AVELIN (Nord) avec transfert de la compétence « Défense Extérieure Contre l'Incendie »,

Vu la délibération en date du 21 septembre 2022 du Conseil Municipal de la commune d'IWUY (Nord) sollicitant son adhésion au SIDEN-SIAN avec transfert de la compétence « Défense Extérieure Contre l'Incendie »,

Vu la délibération n° 20/17 adoptée par le Comité du SIDEN-SIAN lors de sa réunion du 10 mars 2023 par laquelle le Syndicat accepte l'adhésion au SIDEN-SIAN de la commune d'IWUY (Nord) avec transfert de la compétence « Défense Extérieure Contre l'Incendie »,

Considérant que le Conseil Municipal estime qu'il est de l'intérêt de la commune d'approuver ces nouvelles adhésions au SIDEN-SIAN,

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal, après délibération et par 16 voix pour, décide :

ARTICLE 1

D'accepter l'adhésion au SIDEN-SIAN :

- des communes de **TORTEQUESNE** (Pas-de-Calais), **ENQUIN-LEZ-GUINEGATTE** (Pas-de- Calais), **AVELIN** (Nord) et **IWUY** (Nord) avec transfert de la compétence **Défense Extérieure Contre l'Incendie**.

Le Conseil Municipal souhaite que les modalités de ces nouvelles adhésions au SIDEN-SIAN soient telles que prévues dans la délibération n° 18/89 adoptée par le Comité Syndical du SIDEN-SIAN

du 22 septembre 2022, les délibérations 19/16, 20/17 et 21/18 adoptées par le Comité Syndical du SIDEN-SIAN du 10 mars 2023.

ARTICLE 2

Monsieur le Maire est chargé d'exécuter la présente délibération en tant que de besoin.

La présente délibération sera notifiée au représentant de l'Etat, chargé du contrôle de légalité et à Monsieur le Président du SIDEN-SIAN,

La présente délibération, qui sera transmise au représentant de l'Etat, peut faire l'objet dans un délai de deux mois à compter de sa notification d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif ou d'un recours gracieux auprès de la Commune, étant précisé que celle-ci dispose alors d'un délai de deux mois pour répondre.

Un silence de deux mois vaut alors décision implicite de rejet. La décision ainsi prise, qu'elle soit expresse ou implicite, pourra elle-même être déférée au Tribunal Administratif dans un délai de deux mois.

• **ADHESION AU SERVICE COMMUN « ENERGIE » DE LA COMMAUTE DE COMMUNES PEVELE CAREMBAULT**

Vu l'article L5211-4-2 du Code Général des Collectivités Territoriales, modifié par la loi MAPTAM du 24 janvier 2014, organisant la notion de services communs,

Vu la délibération du Conseil communautaire n°CC_2020_023 en date du 9 mars 2020 relative à l'adoption du PCAET,

Vu la délibération CC_2023_083 du Conseil communautaire en date du 27 mars 2023 relative à la création du service commun « ENERGIE »,

Considérant que ce service commun « ENERGIE » apporte aux communes une aide d'ingénierie en vue de favoriser la massification des travaux de rénovation énergétique performants et la mise en place d'énergies renouvelables notamment photovoltaïque,

Vu la délibération CC_2023_129 du Conseil communautaire de la Communauté de communes en date du 22 mai 2023 relative à la signature de la convention d'adhésion au service commun « ENERGIE »,

Considérant l'opportunité pour la commune de BERSEE d'adhérer au service commun « ENERGIE » géré par la Communauté de communes Pévèle Carembault,

Vu la convention d'adhésion au service commun « ENERGIE »,
Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal, après délibération, par 14 voix pour, une voix contre et une abstention décide :

- D'adhérer au service commun « ENERGIE » géré par la Communauté de communes Pévèle Carembault
- D'autoriser son Maire à signer la convention d'adhésion au service commun « ENERGIE » avec le Président de la Communauté de communes Pévèle Carembault, ainsi que tout document afférant à ce dossier.

• **ADOPTION DE L'INSTRUCTION BUDGETAIRE ET COMPTABLE M57**

Vu l'article 106 III de la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République, dite loi NOTRE, précisé par le décret n°2015-1899 du 30 décembre 2015, offre la possibilité, pour les collectivités volontaires, d'opter pour la nomenclature M57 ;

Vu l'avis du comptable public en date du 18 septembre 2023 pour l'application du référentiel M57 avec le plan comptable abrégé pour la commune de Bersée au 1^{er} janvier 2024 ;

Considérant l'absence de solde au compte 1069 ;

Considérant la conformité du logiciel BERGER-LEVRAULT utilisé par la commune de Bersée en matière budgétaire et comptable et sa capacité à prendre en charge l'application du référentiel M57 ;

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal, après délibération et par 16 voix pour, décide :

Article 1 : d'adopter l'instruction budgétaire et comptable M57, pour le budget de la commune de Bersée à compter du 1^{er} janvier 2024. La commune de Bersée appliquera le référentiel abrégé, pour son budget principal comme pour ses éventuels budgets annexes à venir ;

Article 2 : de conserver un vote par nature et par chapitre globalisé à compter du 1^{er} janvier 2024 ;

Article 3 : de préciser qu'il n'y aura pas d'amortissement, à l'exception des subventions d'équipement versées ;

Article 4 : d'autoriser M. le Maire ou son représentant délégué à signer tout document permettant l'application de la présente délibération

• **DECISION MODIFICATIVE AU BUDGET PRIMITIF 2023 - PRISE EN CHARGE FRAIS D'OBSEQUES**

Suite au décès d'un habitant de la commune sans filiation connue à ce jour et conformément à l'article L2213-7 du code général des collectivités territoriales, il appartient à la collectivité de prendre en charge les frais inhérents dans l'attente de l'instruction du dossier en vue du remboursement des sommes engagées.

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal, après délibération et par 16 voix pour, décide de transférer les crédits suivants :

- en section de fonctionnement :

Du chapitre 011 l'article 60612 - Energie -Electricité pour un montant de 2117,57 € ;

Au chapitre 67 à l'article 6718 - Autres charges exceptionnelles de gestion pour un montant de 2.117,57 €

• **CREATION DE POSTES DANS LE CADRE DU DISPOSITIF PARCOURS EMPLOI COMPETENCES**

Le parcours emploi compétences est prescrit dans le cadre d'un contrat d'accompagnement dans l'emploi.

Ce contrat est un contrat aidé, réservé à certains employeurs, en particulier les collectivités territoriales et leurs regroupements.

Ce contrat s'adresse aux personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières d'accès à l'emploi.

L'autorisation de mise en œuvre du contrat d'accompagnement dans l'emploi est placée sous la responsabilité du prescripteur agissant pour le compte de l'Etat (Pôle emploi, Cap emploi, Mission locale).

Dans le cadre du dispositif parcours emploi compétences, M. Le Maire propose de créer trois emplois dans les conditions ci-après, à compter du 01/10/2023 :

- Poste : Adjoint d'animation (encadrement des activités périscolaires) ;
- Durée du contrat : 9 mois ;
- Durée hebdomadaire de travail: 22 heures (avec possibilité de versement d'heures supplémentaires en cas de besoin du service) ;
- Rémunération : SMIC.
- Poste : Adjoint technique (encadrement des activités périscolaires - nettoyage des locaux) ;
- Durée du contrat : 12 mois ;
- Durée hebdomadaire de travail: 28 heures (avec possibilité de versement d'heures supplémentaires en cas de besoin du service) ;
- Rémunération : SMIC.
- Poste: Adjoint technique (fonction d'ATSEM au sein de l'école maternelle) ;
- Durée du contrat : 12 mois ;
- Durée hebdomadaire de travail: 35 heures (avec possibilité de versement d'heures supplémentaires en cas de besoin du service) ;
- Rémunération : SMIC.

Ce dispositif prévoit l'attribution d'une aide de l'Etat à hauteur de 35% (dans la limite de 26h/Hebdo).

Il est également proposé la création d'un emploi au sein des services techniques dans le

cadre du Parcours Emploi Compétences dans les conditions suivantes :

- Poste : Adjoint technique (entretien des espaces verts - petits travaux, etc.) ;
- Durée du contrat : 9 mois ;
- Durée hebdomadaire de travail: 26 heures (avec possibilité de versement d'heures supplémentaires en cas de besoin du service) ;
- Rémunération : SMIC.

Ce dispositif prévoit l'attribution d'une aide de l'Etat à hauteur de 45% (dans la limite de 26h/Hebdo).

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal, après délibération et par 16 voix pour, décide :

- DECIDE d'autoriser la création de ces 4 postes à compter du 01/10/2023 dans le cadre du dispositif « parcours emploi compétences».
- PRECISE que les contrats d'accompagnement dans l'emploi établis à cet effet sont renouvelables expressément, dans la limite de 24 mois, après renouvellement de la convention.
- AUTORISE l'autorité territoriale à mettre en œuvre l'ensemble des démarches nécessaires avec le prescripteur pour ce recrutement.

• **RENOUVELLEMENT DES MEMBRES DE LA COMMISSION ELECTORALE**

Conformément à l'article L.19 du code électoral, une commission de contrôle des listes électorales (CCLE) est instaurée au sein de chaque commune. Celle-ci doit être renouvelée tous les 3 ans et après chaque renouvellement général des conseils municipaux.

Il convient donc pour la commune de Bersée d'opérer ce renouvellement avant la fin d'année 2023.

Les élus membres depuis 2020 ont renouvelé leur engagement.

• **SUBVENTION EXCEPTIONNELLE AU SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS URGENCE SEISME MAROC/INONDATIONS SYRIE**

Suite au séisme qui vient de frapper le Maroc et les inondations exceptionnelles en Syrie, la France, la communauté internationale et de nombreuses organisations humanitaires se sont mobilisées.

Des appels aux dons en faveur de ces populations sont lancés, car le bilan ne cesse de s'alourdir d'heure en heure dans ces régions déjà précaires.

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal, après délibération, par 14 voix pour et une abstention décide :

D'octroyer une subvention exceptionnelle d'un montant de 400 € en soutien aux victimes de ces catastrophes.

Précise que cette subvention sera versée au Secours Populaire Français.

Nouveau DGS à la Mairie

Depuis cet été M. Benjamin MONDOT a rejoint les services municipaux en tant que Directeur Général des Services (D.G.S.).

Agé de 39 ans, père de 2 enfants de 14 et 12 ans, il réside au sein de la Pévèle Carembault. Fort d'un parcours professionnel débuté il y a près de 20 ans au sein de la fonction publique d'Etat (Ministère de la défense et Préfecture du Nord) et d'une expérience de Directeur Général Adjoint auprès d'une autre collectivité, il a souhaité relever un nouveau défi en rejoignant la commune de Bersée.

Enthousiaste, il a découvert un village dynamique où il fait bon vivre, doté d'une équipe d'agents disponibles et motivés au service de la population.

Les élus, les enseignants, les membres du tissu associatif ainsi que les habitants croisés depuis, lui ont réservé un accueil bienveillant.

Le DGS occupe un rôle prépondérant dans l'organisation et l'évolution des services. Il encadre et coordonne les agents de la commune, il prépare et suit l'exécution du Budget ainsi que des marchés publics, etc...

En lien direct avec le Maire et les conseillers municipaux, il est chargé de mettre en place les orientations de la collectivité et d'accompagner les élus dans la réalisation des projets.



Etat Civil

Du 29 Avril au 25 Juillet 2023

Naissances

Télya DELBARRE	née le 7 Août 2023
Clovis DALLERY	né le 27 Août 2023
Aaston SEIGNEUR	né le 28 Août 2023
Gaspard DRUENNE BARISEAU	né le 22 Septembre 2023
Raphaël PILLITTERI	né le 10 Octobre 2023
Alix LEPOUTERE	née le 20 Octobre 2023
Adèle QUENIVET	née le 28 Octobre 2023



Mariages

Camille SAVEY et Elodie LAMBOURG	mariés le 9 Septembre 2023
Gilian DUVAL et Caroline LUCAS	mariés le 9 Septembre 2023
Éric FIEVET et Anne VEILEX	mariés le 16 Septembre 2023
Ludovic ROUX et Camille FLOUREST	mariés le 7 Octobre 2023
Grégoire LEGRAND et Lara BORG00	mariés le 28 Octobre 2023

Décès

Jean-Pierre VELDERS	décédé le 12 Septembre 2023
Lyse DELPLANCKE née DESBONNEZ	décédée le 22 Octobre 2023
Annie CEUGNIEZ née MORANT	décédée le 29 Octobre 2023



Directeur de la publication, Arnaud Hottin / Coordination / Rédaction, Dominique Pastant

Crédit photos, Dominique Pastant / Tirage : 1.100 exemplaires

Conception graphique et impression TOUT EN IMAGE à Nomain, www.toutenimage.fr

Mairie de Bersée - 03 20 59 20 20 mairiebersee@wanadoo.fr

www.bersee.fr

En Bref...

Travaux de peinture et propreté au cimetière

Les agents municipaux ont remis en peinture le caveau d'attente et le préau au cimetière pour la Toussaint.

Plusieurs habitants ont signalé la propreté de notre cimetière. Merci à tous !



Animations municipales

Colis de Noël des Aînés

Les élus de la commune passeront aux domiciles de nos aînés, âgés de 70 ans et plus, pour leur remettre le colis de Noël le samedi 16 décembre dans la journée.



Goûter des Aînés

Goûter pour nos aînés
Le samedi 20 janvier 2024 à 15 h
Salle des Associations



M. le Maire et le conseil municipal ont le plaisir d'inviter les aînés de la commune âgés de 65 ans et plus à un goûter.

Nous partagerons la galette des rois et d'autres douceurs.

Retrouvons nous pour un moment de partage et de convivialité.

Des retrouvailles pour certains et l'occasion de faire connaissance pour d'autres.

En cas de difficulté pour se rendre à la "Salle des Associations" Place Alexander, nous mettrons en place une navette pour venir vous chercher.

Pour cela, contacter la mairie au 03 20 59 20 20

Inscriptions avant le 15 janvier 2024 à l'aide du coupon réponse que vous trouverez en pièce jointe du bulletin municipal.

Fermeture de fin d'année de la Mairie et de l'Agence Postale Communale

La Mairie et l'Agence Postale Communale seront exceptionnellement fermées les samedis 23 et 30 décembre



Animations municipales

Journée Mondiale du Nettoyage WORLD DAY CLEAN UP

C'est dans une ambiance conviviale et familiale et sous le soleil que s'est déroulé le nettoyage du village.

Merci aux participants !



Octobre Rose

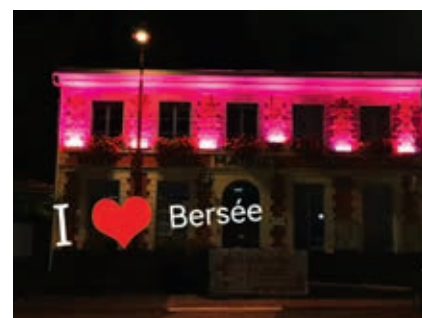
3^{ème} participation à Bersée

Grâce à la généreuse participation de tous, que ce soit par une contribution en fournitures, organisation de stage de danse, mise à disposition d'une voiture de collection, décoration de vos commerces - cours de gym code dress rose bien sûr, vente de rubans rose confectionnés par des bénévoles, dons, environ 100 marcheurs mais aussi par votre aide en temps, votre présence, l'action OCTOBRE ROSE est une réussite et un merveilleux soutien au profit de la Recherche sur le Cancer.

L'institut pour la Recherche sur le Cancer de Lille nous accompagne depuis trois années maintenant.

Nous aurons l'immense plaisir de leur remettre la somme de 1734 €.

MERCI POUR VOTRE GÉNÉROSITÉ



École Sainte-Thérèse

Journée ELA

Les enfants des classes de CE et de CM de l'école Sainte-Thérèse ont participé ce jeudi 19 octobre au défi ELA en réalisant une dictée et une course d'endurance. L'occasion pour eux d'être sensibilisés au handicap au travers de l'association ELA, parrainée par Zinedine Zidane, qui mène des recherches sur la leucodystrophie.

Efforts intellectuels et physiques au programme !

Le matin, la dictée en classe autour d'un très beau texte de habyl Ghoussoub (prix Goncourt des lycéens 2022) intitulé « un monde sans frontières ». Puis après-midi sportive autour du terrain de foot municipal pour courir.

Encore un grand bravo aux élèves, ils peuvent être fiers de leurs performances !



Olympiades

Ce mardi 17 octobre, tous les élèves de l'école Sainte Thérèse ont participé à une journée d'Olympiades. Au programme : démarrage de la journée avec un grand Haka collectif dans la cour de récré pour se donner du courage et nous rappeler la coupe du monde de rugby.

Puis place aux différents jeux collectifs : colin maillard, parcours en duo, jeu du serveur... autant d'activités de coopération, d'agilité et de rapidité.

Petite pause bien méritée pour le très attendu pique-nique géant !

Et après-midi créative avec des ateliers d'arts visuels permettant de réaliser des fresques géantes et autres travaux collectifs qui serviront à embellir l'école.

Cette journée festive s'est achevée par une cérémonie de clôture et une remise des diplômes et des médailles et la très célèbre montée sur le podium.

C'était un mardi riche en partage, en dépassement de soi dont les enfants garderont, à n'en pas douter, un excellent souvenir !



Décès de Jean-Pierre Velders, figure emblématique de Bersée

Article VOIX DU NORD

L'annonce de sa disparition a plongé le village dans la désolation tant Jean-Pierre Velders s'est investi pendant de longues années dans la vie associative communale, notamment auprès des aînés.

On ne compte plus le nombre de banquets, bals et autres événements organisés par le « Comité des Croulants » qu'a présidé Jean-Pierre Velders pendant plus de 40 années de 1977 à 2019. Une association créée en 1968 par quelques joyeux quadras dont son père Charles pour proposer des animations pour les aînés. Un premier bal, suivi d'un banquet vont ainsi devenir des incontournables de la vie des seniors Berséens. Suivront des thé-dansants, concours de belotes, pièces de théâtre et une fête annuelle des noces d'or en juillet qui perdure encore. Devenu un rituel, elle met à l'honneur les couples qui célèbrent dans l'année leurs 50 années de mariage et plus.

Pour l'occasion, tous les couples se retrouvaient réunis derrière une longue table, accueillis par Jean-Pierre Velders qui, devant chacun d'eux leur faisait un discours personnalisé. Discours truffés d'anecdotes comme il les aimait.

Infatigable, le Comité des Croulants a organisé aussi des réveillons du 31 décembre : « Avec plus de 100 convives, les épluchages, la cuisine, la vaisselle... tout était fait à la main avec l'aide de bénévoles, jusqu'aux ouvertures des huîtres, plus de 1000 ! » s'en amusait Jean-Pierre.

Arnaud Hottin le maire actuel, se souvient où, jeune joueur de l'AS Bersée, il a connu Jean-Pierre Velders, qui en fût le président pendant plus de 10 ans : « Il était bienveillant, plein d'empathie, il savait fédérer et souder le collectif » et d'ajouter : « Sincère, serviable, il aimait profondément les gens, il ne faisait pas semblant, il nous manque déjà ».

Henri Caudrelier, l'ancien maire témoigne aussi : « Il a tenu une grande place dans la vie associative de Bersée, avec comme ligne de conduite agir pour les autres, et une phrase qu'il répétait à chacune des manifestations : notre plaisir c'est de vous faire plaisir, c'était, au-delà des mots, une façon d'être, presque un art de vivre ».

Depuis 2019, c'est sa fille Catherine qui a repris le flambeau familial de l'asso.

Bersée se souviendra longtemps de Jean Pierre !

Il avait toujours un mot gentil pour chacun d'entre nous !

Au revoir Jean Pierre !



Médiathèque



Horaires d'ouverture

Lundi	16h30	-	18h30
Mercredi	10h30	-	12h30
	& 14h30	-	18h30
Vendredi	16h30	-	18h30
Samedi	10h30	-	12h30
	& 14h30	-	18h30

Fermeture de fin d'année

La médiathèque sera fermée du samedi 23 décembre après-midi au lundi 1^{er} janvier inclus.

Réouverture le mercredi 3 janvier 2024.

Toute l'équipe de la médiathèque vous souhaite de Joyeuses fêtes !

Création d'un Service de Portage à Domicile ?



L'équipe de la Médiathèque réfléchit actuellement à la création d'un Service de Portage à domicile pour les Berséens ne pouvant se déplacer.

Avant d'avancer davantage dans ce projet, nous réalisons un premier sondage afin d'avoir une idée du nombre de personnes intéressées pour en bénéficier.

Si vous êtes dans l'impossibilité de vous déplacer en Médiathèque, et que vous souhaiteriez bénéficier d'un service de prêt à domicile, vous pouvez contacter Mélanie au 03 20 59 21 98 (possibilité de laisser un message sur le répondeur).



Vos prochains rendez-vous Vos prochaines animations

L'Heure du Conte

Attention : Changement d'horaire !

Désormais, rendez-vous à **15h30** pour écouter les histoires de nos conteurs-musiciens !

La prochaine Heure du Conte aura lieu le **mercredi 13 décembre à 15h30**, en compagnie de petites créatures magiques !...



P'Tit Déj' Culturel

Vous voulez quelques idées de lectures, de films, de musiques, d'expositions ou encore de spectacles ?...

Vous avez envie de partager vos derniers coups de cœur culturels autour d'un café et de quelques viennoiseries ?..

Rejoignez notre prochain « P'tit Déj' Culturel » :

Samedi 27 janvier à 10h00



CONFÉRENCE

« L'Intelligence Artificielle : votre nouvelle meilleure amie ? »

Par Rochane KHERBOUCHE

**Samedi 9 décembre
de 10h à 11h30**

L'intelligence artificielle démystifiée.
Mieux comprendre la révolution de l'IA et son impact sur nos vies.
Conférence accessible à toutes et à tous, par Rochane KHERBOUCHE, expert en IA.

Qu'est-ce que l'IA et comment fonctionne-t-elle ?
Quels sont ses usages dans notre quotidien ?
Comment apprivoiser cette technologie ?
Venez découvrir et échanger sur ce sujet passionnant !

SOIRÉE JEUX

Association "On fait un Jeu ?!"

Vendredi 22 Décembre de 19h à 22h

Comment bien démarrer les vacances de Noël en famille ou entre amis ? Rien de plus facile puisque La médiathèque vous propose le vendredi 22 décembre à partir de 19h00 sa traditionnelle « Soirée Jeux » animée par l'Association « On fait un Jeu ?! »

Venez passer un agréable moment autour d'une sélection de jeux pour tous les âges et toutes les envies.

Et toujours la formule « auberge espagnole » pour vous restaurer entre deux parties endiablées !

CONFÉRENCE

L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE Votre nouvelle meilleure amie ?

L'intelligence artificielle démystifiée.
Mieux comprendre la révolution de l'IA et son impact sur nos vies.

Conférence accessible à toutes et à tous,
par Rochane KHERBOUCHE, expert en IA.



Qu'est-ce que l'IA et comment fonctionne-t-elle ?
Quels sont ses usages dans notre quotidien ?
Comment apprivoiser cette technologie ?

**Samedi 9 décembre
à 10h00**

Venez découvrir et échanger sur ce sujet passionnant !

Gratuit

Médiathèque de Bersée
12 Place du Maréchal Alexander
media.bersee@wanadoo.fr | 03 20 59 21 98

Entrée libre



Jeux de société en famille

Gratuit

Entrée libre



Vendredi 22 décembre | à partir de 19h

Médiathèque de Bersée | 12 place du Maréchal Alexander
media.bersee@wanadoo.fr | 03 20 59 21 98

Infos sur mediatheques.pevelecarembault.fr





NUITS DE LA LECTURE / THÉÂTRE D'IMPROVISATION « Histoires et Vraisemblances » par la Compagnie Lille Impro

Vendredi 19 janvier à 20h00

Dans le cadre des Nuits de la Lecture 2024 sur la thématique du Corps et dans le cadre du Projet Alimentaire Territorial, des comédiens professionnels de Lille Impro interpréteront des "Histoires et Vraisemblances" grâce à l'aide précieuse du public.

Les thèmes de l'Alimentation et du Corps seront au centre de leurs improvisations théâtrales pour notre plus grand plaisir !



UN MOIS DE FÉVRIER SOUS LE SIGNE DU SOMMEIL

Association Bouche en Chœur

Dans le cadre de sa thématique 2024 sur le rôle de la langue dans le sommeil, l'Association Bouche en Chœur propose une série d'animations autour de la thématique du Sommeil durant le mois de février, à la médiathèque de Bersée.

Une exposition interactive sur les troubles du sommeil et les peurs

Du vendredi 23 février au samedi 9 mars

A partir des témoignages récoltés auprès du public, l'exposition présentera différentes peurs et rapports au sommeil que l'on peut rencontrer. Des fiches « info-croyances » compléteront l'installation, permettant de confronter les croyances et rapports au sommeil selon les cultures.

Des conférences autour du sommeil et de ses troubles

Le sommeil chez les enfants

Samedi 10 février à 10h

Le sommeil chez les adultes

Vendredi 16 février à 20h

Physiologie et pathologie du sommeil au long de la vie

(à destination des professionnels de santé)

Jeudi 8 février à 20h

Une sélection de documents autour du Sommeil vous sera proposée à la médiathèque pour accompagner ce mois thématique.

Inscriptions sur boucheenchoeur.fr



Retour sur...

Nuit des bibliothèques : La Médiathèque se livre à vous !

Le vendredi 13 octobre, pour les *Nuits des Bibliothèques*, la Médiathèque de Bersée a ouvert ses portes... et ses coulisses !

Ce fut l'opportunité pour le public de poser des questions sur le fonctionnement de la médiathèque, mais surtout de **rencontrer son équipe de bénévoles** et de découvrir les nombreuses activités dans lesquelles ils/elles s'investissent pour faire vivre ce lieu de rencontres et de partages culturels !

Afin de les présenter, nous leur avons demandé de se prêter au jeu du « portrait chinois ». Ceux-ci sont affichés à la médiathèque quelques temps et disponibles sur la page Facebook, afin que vous puissiez faire leur connaissance !

Mille merci à notre superbe et indispensable équipe de bénévoles !



Live Entre les Livres 2023 Concert de NA !

Avez-vous déjà ressenti l'envoûtement ?...

C'est ce qui est arrivé le vendredi 20 octobre, à la médiathèque de Bersée, lorsque NA! a enchanté notre petite estrade de ses textes, de ses mélodies et de sa voix ...

Dans un décor chaleureux et intimiste, l'artiste a conquis en quelques notes le public venu l'écouter.

Compositions originales ou reprises, au violoncelle ou à la guitare, chaque chanson était sublimée par son interprète.

NA!, c'est aussi une personnalité incroyable, entre douceur, pudeur, fantaisie et humour.

Elle a eu la grande gentillesse d'offrir son CD à la médiathèque de Bersée (dédiés aux usagers) ! Celui-ci est disponible à l'emprunt pour charmer vos oreilles...

Merci à **Dynamo** de nous faire découvrir ces artistes immensément talentueux dans le Live Entre les Livres, à la **Médiathèque Départementale du Nord** de nous avoir initié à ce festival il y a déjà plusieurs années, et auquel nous participons depuis avec grand plaisir.

Merci à notre partenaire, la Communauté de Communes Pévèle-Carembault, qui nous a accompagné sur cet événement, et sur bien d'autres !...

Et merci à toi, NA !, pour ce moment suspendu...



La Boule Berséenne

Inauguration du chalet de la Boule Berséenne

Le samedi 7 octobre a eu lieu l'inauguration du chalet de la Boule Berséenne.

L'ossature a été sponsorisée par M. Julien Dillies que nous remercions vivement.

Le plancher a été pris en compte par l'Association et l'installation a été faite par un groupe d'adhérents.

La municipalité se chargera de divers petits aménagements.

Monsieur Le Maire était présent lors de cette manifestation ainsi que quelques conseillers.

Merci à tous pour votre contribution.



Les amis du patrimoine de Bersée

Remerciements

Merci à Nicolas BLONDEAU et à ses parents qui ont permis la rédaction de cet article grâce à leurs recherches sur internet et aux archives familiales qui se sont enrichies suite à l'achat des bâtiments et des terres en 2012.

La Ferme de la Maladrerie

Cette ferme située à la sortie de Bersée, sur la route de Pont à Marcq, est très ancienne.

En effet, on trouve trace écrite de l'existence d'une cense* dite de la « Maladrerie de Lille » située à Bersée dès la seconde moitié du 13^{ème} siècle !

Elle a fait partie du fief des comtesses Jeanne et Marguerite de Flandre et était entretenue par leurs cerfs jusqu'à leur affranchissement en 1252.

Donnée en legs par Marguerite de Flandre en 1278 aux « ladres bourgeois » pour les « nécessiteux » de la ville de Lille, ce legs devient effectif à sa mort en 1280.

L'origine des ladres bourgeois remonte au 12^{ème} siècle et étaient alors soumis à l'autorité de l'évêque de Tournai.

A noter qu'un document daté du 12 janvier 1344 atteste que les bourgeois de la ville de Lille ont bien une cense* louée d'une contenance de 25 à 27 bonniers** à Bersée et Mons en Pévèle.

En tant que tout jeune comte de Flandre, Charles Quint attribue en 1515 les revenus de la maladrerie de Lille pour « subvenir aux pauvres et malades lépreux des bonnes maisons de Lille ».

Les revenus insuffisants à son entretien, les tempêtes et incendies lui ont causé de tels dommages qu'il a été décidé de la reconstruire en 1689.

Il ne reste de la période antérieure qu'un pignon et une cave (visibles aux raccordements de briques).

Le 4 juillet 1698, Louis XIV confie ce bien à l'hôpital St Sauveur de Lille.

Certains censiers de cette ferme sont connus depuis 1296 !

En effet les premiers connus sont Ousset DEFRETIN et son épouse Margritain RUCKE en octobre 1296 !

Se sont succédés par la suite jusqu'au 17^{ème} siècle, les familles CABIT, BLAUWART, DORCHIES et WARTÉL

Il est enfin tout à fait remarquable que depuis le 30 septembre 1688 la Maladrerie de Bersée soit cultivée par la même lignée familiale !

En premier : François LHOSTE et Marie Anne de BEAUVOIS.

Nous en sommes aujourd'hui à la 9^{ème} génération d'exploitants avec Nicolas BLONDEAU et Anne CALCOEN.

Ce bien (cf ancienne carte) qui appartenait depuis 1698 aux Hôpitaux de Lille a été racheté en 2012 par Nicolas et Anne BLONDEAU.

Le corps de ferme, qui était propriété de l'État, est resté globalement identique depuis la fin du 17^{ème} siècle. (Photo prise en 2023).

L'exploitation de la Maladrerie a évolué au fil du temps.

En 1848 un inventaire successoral évoque l'existence d'une étable, d'un poulailler, d'une bergerie et d'une écurie avec 5 chevaux, ce qui prouve l'importance de cette « cense » d'un peu plus de 35 hectares !

Notons, qu'à l'époque, les productions animales étaient indispensables à la subsistance des habitants mais aussi à la fertilisation des terres.

Comme dans toutes les « censés » du secteur, on y produisait d'abord du blé, base de la nourriture pour le plus grand nombre.

On y brassait aussi de la bière et il y avait également un important verger.

Comme dans de nombreuses exploitations de la Pévèle, à la fin du 19^{ème} et au début du 20^{ème} siècle, on y produisait des graines de betteraves *** (photo de la famille récoltant les porte-graines après la Grande Guerre).

Aujourd'hui, il n'y a plus de productions animales sur l'exploitation.

Seules subsistent des productions végétales diversifiées.

Il y a d'autres Maladreries en France et dans le Nord en particulier. Il est d'ailleurs intéressant de constater que la Maladrerie de Lomme-Canteleu, légèrement plus ancienne, a un air de famille avec celle de Bersée car leurs pignons sont identiques.

Le patrimoine de notre commune est riche et la ferme de la Maladrerie y tient une place spéciale car attestée par de nombreux documents écrits et datés. Le fait qu'elle soit cultivée par la même famille depuis plus de trois siècles augmente l'intérêt que l'on est amené à lui porter.

Pierre Marie DELEBECQUE

* Cense : nom donné autrefois à une ferme dans certaines parties de la France et en Belgique.

** Le Bonnier était une unité de mesure de surface, anciennement utilisée, de 1,4 hectare dans les Flandres, le Brabant et le Hainaut.

*** Suite au blocus imposé par les Anglais, Napoléon a encouragé la sélection de la betterave à sucre ainsi que la production et le commerce de graines de betteraves ce qui a constitué une source importante de revenus pour de nombreux agriculteurs du secteur.

Sources : Documents fournis par Nicolas BLONDEAU et ses parents : André et Marguerite-Marie BLONDEAU-HESPEL.



Courir à bersée

Amateurs de course à pied, notre association est faite pour vous.

Que ce soit pour pratiquer une activité sportive, garder la forme, progresser, performer ou tout simplement pour passer et partager de bons moments entre amateurs de course à pied, quelque soit votre niveau, venez nous rejoindre.

Nos rendez-vous (au départ de la place) :

- Le dimanche matin à 9h : sortie selon les souhaits des présents
- Le mardi à 18h45 : séance dynamique par groupes de même niveau
- Le jeudi à 18h45 : footing

Pour ceux qui le souhaitent, participations régulières à des courses sur route ou trail.

Tous les 2 ans, une sortie avec conjoints et enfants → à la clé une course avec différentes distances, activités autres pour les accompagnants

ex : La course des 2 Châteaux à Compiègne, Paris-Versailles avec ensuite la visite des jardins du château de Versailles, courses au Parc Asterix avec entrée dans le parc, ...

Et pour la convivialité du groupe :

- un repas annuel en septembre entre nous de type auberge espagnole,
- organisation du tournoi annuel de pétanque en juin.

Cotisation annuelle : 15 €

Contact

Pascal Vallerand : 06 25 19 24 90 ou courirabersee@gmail.com

Dominique Pastant : 06 43 39 42 53 ou dpastant1609@gmail.com



Au fil et en Mesures



L'association Au fil et en mesures créée depuis septembre 2017 propose des cours de Couture sur Coutiches et. Bersée

Notre association a pour but :

- De permettre à ses adhérents de se retrouver, d'échanger, de partager dans une ambiance conviviale leur savoir-faire.
- De promouvoir l'art de la couture et de la création sous toutes ses formes.
- De s'initier, de se perfectionner, aux travaux de fils et d'aiguilles auprès d'une professionnelle de la couture

Contactez-nous au 06 87 10 59 01

Au fil et en mesures organise son
MARCHÉ DE LA COUTURE
dimanche 21 janvier 2024
De 9h à 16h30

SALLE POLYVALENTE
BERSÉE
RUE DU STADE, 59235

Petite restauration sur place
Entrée Libre

  AUFILLETENMESURES@GMAIL.COM

The flyer has a light blue background with a white circular graphic on the left containing a sewing machine, a pair of scissors, and a floral pattern. The text is arranged in a clean, modern layout with various font weights and colors (yellow, white, black) to highlight key information.

EXPRESSION LIBRE GROUPE BERSÉE NOUS RASSEMBLE

Bilan de mi-mandat

Le temps passe, la première moitié du mandat est terminée et il est temps d'en dresser **un bilan**.

Les animations sont toujours au rendez-vous et certaines connaissent un vif succès (Octobre Rose, fête de la musique).

Concernant les travaux, certaines choses vont dans le bon sens : création d'un bureau indépendant pour l'agence postale à la mairie, rénovation de la façade arrière de la médiathèque. Mais on ne règle pas **les problèmes de fond** : accessibilité des bâtiments publics, isolation thermique totale de ces bâtiments pour générer des économies.

La création de la zone 30 est utile mais elle trop large pour être vraiment respectée et certaines écluses comme celles de la rue Nestor Longue Epée sont dangereuses.

Le principal projet de ce mandat reste la réhabilitation d'une partie de l'école des 2 tilleuls. Il occupe une place prioritaire dans l'activité de l'équipe municipale et monopolise **la majorité du budget investissement du mandat** (1 500 000 € minimum). Au final, cela ne va révolutionner le fonctionnement de l'école et ne règle pas **les problèmes récurrents d'accès**. Nous avons proposé une entrée de l'école par la rue du jardin public et la réalisation d'un parking à la place de la maison blanche en ruine mais ces idées n'ont pas été retenues.

Il n'y toujours **pas de réflexion globale sur l'aménagement du village pour répondre aux vraies attentes** de ses habitants. L'idée d'un parking en face de la résidence du Verger a été abandonnée. Plusieurs terrains et bâtiments

mis en vente dans le centre du village auraient pu être achetés pour y installer commerces et services (crèche, maison médicale, béguinage...). Nous l'avons signalé à l'équipe municipale. Cela n'a pas retenu leur attention.

La réhabilitation de la résidence du Verger annoncée en 2019 que devait entreprendre le bailleur Partenord n'a toujours pas débuté malgré plusieurs réunions avec la Mairie qui n'a pas réussi à accélérer le processus.

Au final, il n'y a aucun projet qui pourrait générer de nouvelles recettes pour la commune. Au contraire, **on crée des charges supplémentaires** en voulant faire de nouvelles salles de réunion au lieu de faire des économies en rénovant et isolant celles qui existent déjà.

Le Maire a décidé dernièrement **d'augmenter le taux d'imposition local** pour équilibrer le budget mais on ne pourra pas toujours agir ainsi.

Marie-Brigitte LEMESRE - mblemesre@hotmail.fr

Nicolas MOREAU - moreaunicolas235@gmail.com

Page Facebook : Bersée nous rassemble



Com des Professionnels

STUDIO PILATES Bersée

Venez découvrir le "Pilates" dans un magnifique studio au cœur de la Pèvele.

Le "Pilates" est une méthode globale qui travaille la force, la souplesse et la mobilité.

Cette méthode a pour but d'harmoniser votre silhouette en travaillant les muscles profonds qui érigent la colonne vertébrale et maintiennent votre posture.

Cours d'une heure encadré par nos 2 professeures certifiées Nathalie et Julie.

8 participants maximum pour un suivi adapté à vos douleurs et vos problématiques.

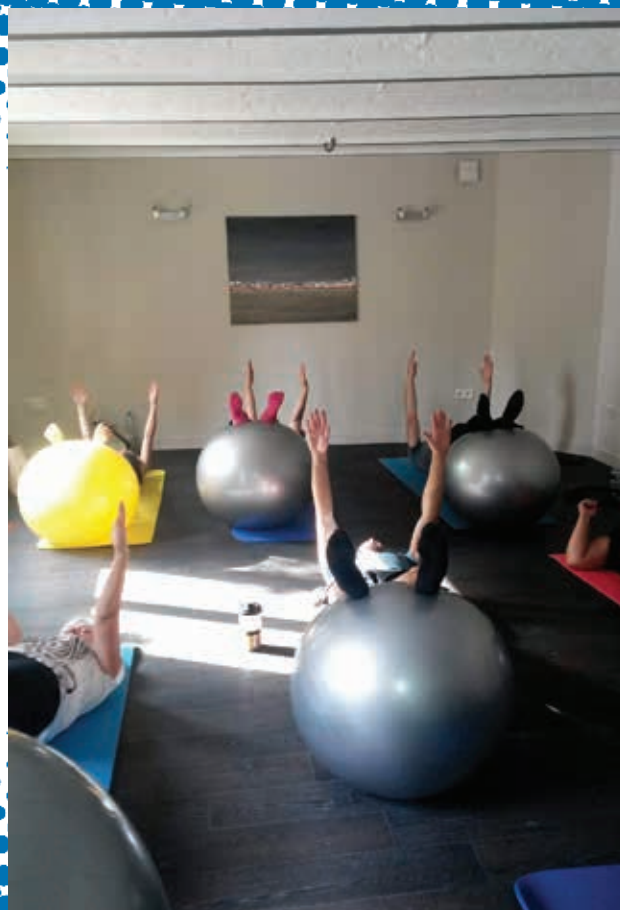
Les horaires

Lundi 10h30 et 18h00 / Mardi 18 h10

Mercredi 10h30 / Jeudi 9h30

Vendredi 10h30

Réservation par tél. 06 73 35 28 24



Coin des Professionnels

CELINE.V
 Esthéticienne, Masseuse bien-être
 Prestations à domicile
 Rendez vous 06.73.42.52.04

Épilations
 Soins visages
 Soins corps

Cartes cadeau
 Coffrets cadeau
 Gamme Bio et Slow

@celine.v.59235 <https://www.Kalendes.com/celinev>

Épilations **Soins visage Bio et Slow** **Massages**

1 épilation visage 9,50€	Gamme beauté simple	Massages
2 épilations visage 17,50€		
1/2 jambes 18,00€	Parenthèse éclat 40 €	Californien 60€
Maillot classique 12,00€	50 min.	1h
	Parenthèse Plaisir 60 €	Polynésien 70€
	60 min.	1h

5€
DE REMISE
Dès 20€ d'achat.

10€
DE REMISE
Dès 60€ d'achat.

Offre fin d'année non cumulable, date de validité 15/01/23

CELINE.V
 06.73.42.52.04
 Je me déplace sur Bersée sans minimum de prestation.

Logis du Nouveau Monde
 Chambre d'hôtes en Pèvelé

Jusqu'au 31/01/2024

OFFRE SPÉCIALE BERSÉE

REMISE DE 12€
 DÈS 2 NUITÉES
 RÉSERVÉES.

Soit 89€ /nuitée
 avec Petit-Déjeuner
 au lieu de 75€

www.logisdunouveaumonde.com

Prévoyance & Patrimoine

La retraite sourit à ceux qui la préparent tôt !

Pascal DECOTTIGNIES
 Agent général d'assurance exclusif
 AXA Prévoyance & Patrimoine
 06 01 86 64 23
 N°ORIAS 18 001 895 - orias.fr

Contactez-moi pour bénéficier d'un bilan personnel et professionnel en Retraite complémentaire, Prévoyance, Santé, Assurance de prêt, Gestion de patrimoine, Placement, Succession, Défisicalisation.



Accompagnement en Cybersécurité

🌟 Eh non, ça n'arrive pas qu'aux autres ... 🌟

😞 Que ce soit dans le pro ou le perso, nous sommes tous confrontés aux risques de cyberattaques !

Heliway Formation vous propose une sensibilisation en cybersécurité pour l'ensemble de vos collaborateurs, sous forme d'escape game, de jeux, quiz 😊

👉 Au programme ?

Éveiller la conscience de vos collaborateurs face aux dangers des cyberattaques !

🔒 Connaître les risques, se protéger et savoir réagir !

You got HACKED

Fabien Boschat
Tél : 06.13.55.78.38
Site : <https://heliway-formation.com>
Mail : fabien.boschat@heliway-formation.com



LYTO



PREMIER
CONCERT
17H45

DEUXIÈME
CONCERT
19H30

Église de Bersée

MERCREDI
20 DÉCEMBRE 2023

CONCERTS DE NOËL

→ Réservations sur HelloAsso



École de Musique
en Pays de Pévèle



Pévèle
Carembault
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

